



FC MULHOUSE SECTION BILLARD

130 rue de la Mer Rouge, Bat. 103
68200 MULHOUSE
03-69-07-84-78



AFMTELETHON  **Mulhouse se mobilise**
INNOVER POUR GUÉRIR **les 6 et 7 décembre**

"Le combat des parents, la vie des enfants"

Programme des actions sur www.telethon-mulhouse.fr



Le FCM BILLARD organise dans ses locaux deux manifestations pour le Téléthon 2013

DÉFI 4000 points (6 et 7 décembre 2013)

Ce défi consistera à effectuer un minimum de 4000 points, en Partie Libre, en billard français (3 billes, pas de trous) sur 24 heures non stop, début vendredi 6 décembre, à 20h00, en relais.

Il y aura toujours deux joueurs sur le billard avec changement des joueurs toutes les heures, avec possibilité de changer toutes les ½ h. pour les joueurs les moins forts, ce qui pourrait permettre à tous les joueurs du Club et des autres Clubs de prendre part à cette action caritative.

De très bons joueurs sont attendus, ce qui devrait garantir un spectacle passionnant et des grandes séries (plus de 200points réalisés d'affilée par un même joueur).

Le club propose aux individuels et aux sociétés de devenir « partenaire du défi », en faisant une promesse de don avant ou pendant le défi, promesse qui, pour encourager les joueurs du Défi, sera fonction du nombre final de point réalisés : x centimes d'€uro le point réalisé, avec possibilité de limiter le montant final du don, évidemment :

- à partir de ½ centime le point pour les individuels, ce qui correspond, si le défi est réalisé, à 20€,
- 1, 2, 3 ... centimes le point pour les sociétés, soit 40€, 80€, 120€ , ..., si le défi est réalisé.

Le don sera récupéré par le club après la fin du Défi et sera versé intégralement au Téléthon.

Pour devenir partenaire du Défi 4000 :

- ⇒ **Passez les 6 et 7 Décembre 2014 au club et faites votre promesse de don sur place,**
- ⇒ **Transmettez vos Nom, Prénom et coordonnées (adresse mail et/ou adresse postale)et les modalités de votre soutien - x centimes par point avec limite éventuelle à X euros- à : contact.fcsectionbillard@laposte.net**

Nota 1 : Le tableau des partenaires « société » restera affiché au club jusqu'au Téléthon 2013).

Nota 2 : toutes les sommes versées comme partenaires du Défi peuvent être, en partie, déduites des impôts, l'AFM délivrant un reçu fiscal.

TOURNOI 3 BANDES (7 décembre 2013)

Parallèlement au Défi, aura lieu, comme les années précédentes, un tournoi de 3 Bandes, par équipes de 2 joueurs. Les équipes seront formées par tirage au sort.

Ce tournoi se déroulera le samedi 7 décembre 2013 à partir de 9h00, toute la journée.

PETITE RESTAURATION ET BOISSON DISPONIBLES SUR PLACE.

Pour toute question supplémentaire, s'adresser à :

Fredéric Blin : president.fcsectionbillard@sfr.fr
Bernabé Villafuertes : secretaire.fcsectionbillard@sfr.fr
Claude Haby : sportif.fcsectionbillard@sfr.fr
Ou : contact.fcmbillard@laposte.net
Internet : <http://club.sportsregions.fr/fcmbillard>

(rubrique «news»/ sous rubrique «Téléthon 2013»)